



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Personnel

Question au Gouvernement n° 2004

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Didier Bariani.

M. Didier Bariani. Monsieur le ministre de l'intérieur, les agressions perpétrées de plus en plus fréquemment contre la police, les véritables appels au meurtre lancés récemment à son encontre sous couvert de création artistique et de liberté d'expression, le viol insupportable d'une femme policier - parce qu'elle est policier -, donnent l'impression d'une remise en cause de l'ordre civique.

La vague de suicides dans la profession est impressionnante, soixante-trois policiers s'étant malheureusement donné la mort depuis le début de l'année. Une marche silencieuse de solidarité est organisée ce soir à dix-huit heures à l'initiative de nos collègues Alain Marsaud et Michel Voisin, devant le monument aux morts des policiers morts en service.

En atteignant ceux qui ont pour mission d'assurer la sécurité, on a l'impression que l'on cherche à toucher l'ensemble des citoyens, à les inquiéter, à les déstabiliser dans leur vie personnelle, dans leur vie familiale, voire dans leur vie professionnelle.

Sans doute la police peut-elle parfois, comme tous les autres corps investis d'une mission publique, connaître des manquements, des défaillances ou des problèmes d'organisation de son temps de travail. Mais, à l'évidence, on ne sera à même de prendre les dispositions nécessaires que si la police se sent moins vulnérable dans sa mission, confortée et reconnue dans son rôle, soutenue psychologiquement dans les situations humainement éprouvantes, et cela particulièrement dans les quartiers sensibles.

C'est pourquoi je vous demande, monsieur le ministre de l'intérieur, de bien vouloir m'indiquer les mesures que vous comptez prendre pour que la police puisse accomplir sa mission dans des conditions normales dans un État républicain. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. le ministre de l'intérieur. Monsieur le député, la fonction de policier est une fonction difficile et délicate. Jamais je ne laisserai injustement attaquer ou calomnier des policiers. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Chaque fois qu'il y aura de telles attaques, je réagirai.

À ma demande, le garde des sceaux a, depuis dix-huit mois, fait ouvrir ou ordonné quatorze enquêtes ou instructions judiciaires en vue de poursuivre des outrages ou des diffamations à l'égard de policiers.

Qu'on le sache: nous continuerons à agir ainsi ! (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Par ailleurs, une réforme très importante est en cours. Cette réforme, que j'ai voulue, concerne les cycles de travail de la police.

Dans la quasi-totalité des départements ont été mis en place des comités techniques paritaires qui doivent statuer sur les cycles de travail: il s'agit de passer du cycle 3-2 au cycle 4-2. Il ne s'agit pas de travailler plus, mais de travailler différemment. Ainsi que l'ont montré tous les rapports des médecins, le cycle 3-2 a des conséquences très graves sur la vie du fonctionnaire.

Aujourd'hui, dans toute la France, une trentaine de comités techniques paritaires ont déjà choisi de changer de

cycle. Cette reforme se fait lentement, sereinement, sans tapage, mais elle va transformer la vie au sein de la police nationale. («Ah !» sur plusieurs bancs du groupe socialiste.) Eh oui, messieurs les socialistes, je reviens sur vos erreurs !

Par ailleurs, depuis dix-huit mois nous développons une concertation sans précédent avec la police.

M. Christian Bataille. C'est de l'autosatisfaction !

M. le ministre de l'intérieur. Au printemps dernier, à l'occasion d'une tournée dans toute la France, le directeur général de la police nationale ainsi que les directeurs des différents services de police ont dialogué avec près de 10 000 fonctionnaires. Pour ma part, j'ai reçu les 2 200 commissaires de police - c'était la première fois que cela se faisait - pour examiner avec eux comment on peut pratiquement améliorer la vie quotidienne des fonctionnaires dans les commissariats. J'ai reçu l'ensemble des responsables des unités de CRS pour voir comment améliorer les conditions de travail dans leur unité. J'ai augmenté les vacances des assistantes sociales et des psychologues pour aider les policiers.

Bref, le ministère de l'intérieur, avec l'ensemble des directeurs, a engagé un dialogue social (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste), qui doit permettre à la police de travailler mieux et dans de meilleures conditions, donc d'être plus efficace. Cela vous est complètement égal, messieurs les socialistes, vous qui avez bradé la police pendant quatorze ans ! (Protestations sur les mêmes bancs.) Nous, nous faisons en sorte qu'elle reste une police nationale, republicaine et efficace ! (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Didier Bariani.

M. Didier Bariani. Monsieur le ministre de l'intérieur, les agressions perpétrées de plus en plus fréquemment contre la police, les véritables appels au meurtre lancés récemment à son encontre sous couvert de création artistique et de liberté d'expression, le viol insupportable d'une femme policier - parce qu'elle est policier -, donnent l'impression d'une remise en cause de l'ordre civique.

La vague de suicides dans la profession est impressionnante, soixante-trois policiers s'étant malheureusement donné la mort depuis le début de l'année. Une marche silencieuse de solidarité est organisée ce soir à dix-huit heures à l'initiative de nos collègues Alain Marsaud et Michel Voisin, devant le monument aux morts des policiers morts en service.

En atteignant ceux qui ont pour mission d'assurer la sécurité, on a l'impression que l'on cherche à toucher l'ensemble des citoyens, à les inquiéter, à les déstabiliser dans leur vie personnelle, dans leur vie familiale, voire dans leur vie professionnelle.

Sans doute la police peut-elle parfois, comme tous les autres corps investis d'une mission publique, connaître des manquements, des défaillances ou des problèmes d'organisation de son temps de travail. Mais, à l'évidence, on ne sera à même de prendre les dispositions nécessaires que si la police se sent moins vulnérable dans sa mission, confortée et reconnue dans son rôle, soutenue psychologiquement dans les situations humainement éprouvantes, et cela particulièrement dans les quartiers sensibles.

C'est pourquoi je vous demande, monsieur le ministre de l'intérieur, de bien vouloir m'indiquer les mesures que vous comptez prendre pour que la police puisse accomplir sa mission dans des conditions normales dans un État republicain. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. le ministre de l'intérieur. Monsieur le député, la fonction de policier est une fonction difficile et délicate. Jamais je ne laisserai injustement attaquer ou calomnier des policiers. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Chaque fois qu'il y aura de telles attaques, je réagirai.

À ma demande, le garde des sceaux a, depuis dix-huit mois, fait ouvrir ou ordonné quatorze enquêtes ou instructions judiciaires en vue de poursuivre des outrages ou des diffamations à l'égard de policiers.

Qu'on le sache: nous continuerons à agir ainsi ! (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Par ailleurs, une reforme tres importante est en cours. Cette reforme, que j'ai voulue, concerne les cycles de travail de la police.

Dans la quasi-totalite des departements ont ete mis en place des comites techniques paritaires qui doivent statuer sur les cycles de travail: il s'agit de passer du cycle 3-2 au cycle 4-2. Il ne s'agit pas de travailler plus, mais de travailler differemment. Ainsi que l'ont montre tous les rapports des medecins, le cycle 3-2 a des consequences tres graves sur la vie du fonctionnaire.

Aujourd'hui, dans toute la France, une trentaine de comites techniques paritaires ont deja choisi de changer de cycle. Cette reforme se fait lentement, sereinement, sans tapage, mais elle va transformer la vie au sein de la police nationale. («Ah !» sur plusieurs bancs du groupe socialiste.) Eh oui, messieurs les socialistes, je reviens sur vos erreurs !

Par ailleurs, depuis dix-huit mois nous developpons une concertation sans precedent avec la police.

M. Christian Bataille. C'est de l'autosatisfaction !

M. le ministre de l'interieur. Au printemps dernier, a l'occasion d'une tournee dans toute la France, le directeur general de la police nationale ainsi que les directeurs des differents services de police ont dialogue avec pres de 10 000 fonctionnaires. Pour ma part, j'ai recu les 2 200 commissaires de police - c'etait la premiere fois que cela se faisait - pour examiner avec eux comment on peut pratiquement ameliorer la vie quotidienne des fonctionnaires dans les commissariats. J'ai recu l'ensemble des responsables des unites de CRS pour voir comment ameliorer les conditions de travail dans leur unite. J'ai augmente les vacances des assistantes sociales et des psychologues pour aider les policiers.

Bref, le ministere de l'interieur, avec l'ensemble des directeurs, a engage un dialogue social (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste), qui doit permettre a la police de travailler mieux et dans de meilleures conditions, donc d'ete plus efficace. Cela vous est completement egal, messieurs les socialistes, vous qui avez brade la police pendant quatorze ans ! (Protestations sur les memes bancs.) Nous, nous faisons en sorte qu'elle reste une police nationale, republicaine et efficace ! (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Données clés

Auteur : [M. Bariani Didier](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2004

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 novembre 1996, page 7546

Réponse publiée le : 27 novembre 1996, page 7546

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 27 novembre 1996